



Déclaration liminaire UNSA

au CE FRET du 28 octobre 2014



avec le soutien de *La Vie à Défendre*

novembre 2014

A l'heure où tout semble aller plus vite, voire s'emballer, **l'activité de FRET SNCF, elle, est bien loin d'accélérer dans cette période de changements.**

Pour cette première réunion du CE FRET depuis la promulgation de la loi du 5 août portant réforme du ferroviaire, la Direction ne ménage pas ses efforts pour avancer sur le sujet. Présentation au CCE, communication interne importante, mais l'UNSA s'interroge sur ce schéma à deux vitesses : celle de nos Présidents et celle des Cheminots que nous représentons. En effet, dans le texte introductif du Temps Réel N°63, la phrase est sans équivoque : « ***l'organisation du chemin de fer est donc profondément modifiée !*** ».

Cela nous interroge sur la place qui sera laissée au dialogue social dans le cadre de la mise en œuvre de la loi précitée, et notre expérience à FRET SNCF ne plaide pas en votre faveur. Nous reviendrons sur ce sujet dans le cadre du point sur la réforme du ferroviaire porté à l'ordre du jour. En tout état de cause, et en droite ligne avec la mise en œuvre de l'accord de modernisation que l'UNSA a signé le 13 juin 2014 avec le Ministre des Transports, nous sommes attachés à la construction et à l'instauration d'un dialogue social efficace en corrélation avec le calendrier de l'agenda social.

Le constat est factuel : nous sommes passés du stade de « la réforme avant la réforme » au stade de « la préfiguration ». Pour l'UNSA, et sans pour autant faire de l'immobilisme, il convient de ne pas confondre vitesse et précipitation. En ce sens, nous considérons que *l'agenda social*, sans être exhaustif, est un levier opposable contribuant à l'amélioration du dialogue social.

Le milieu ferroviaire n'échappe pas aux conséquences d'un contexte économique difficile, **les gains de productivité et économies tous azimuts semblent devenir la priorité première de l'Entreprise, et du Gouvernement, tout cela parfois en contradiction avec ses engagements, notamment pour le FRET Ferroviaire.**

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Aussi FRET SNCF n'échappe pas à ce contexte général. La restructuration des services de conception et pré-opérationnel vont bon train. Les réorganisations des Unités de production continuent comme c'est le cas de la Plateforme Normandie, dossier présenté à la réunion ce jour. **Les fondamentaux de sécurité voire de sureté sont parfois oubliés par l'entreprise au profit des principes de gestion.** Malgré cela, la situation financière de FRET ne s'est pas arrangée et la souffrance des cheminots du FRET perdure.

Dans ce domaine, nous déplorons la multiplication des dossiers douloureux issus des restructurations de FRET SNCF. Nous constatons depuis plusieurs mois une tendance aux licenciements déguisés sous des formes diverses (Réformes, sanctions disciplinaires, incitations forcées au départ volontaire, ruptures conventionnelles...).

A contrario, la direction refuse parfois des demandes de départ par les agents, quelle qu'en soit la forme. **L'entreprise se doit d'assurer la politique multi-décennale de gestion des ressources humaines au FRET.** La gestion des compétences et des ressources c'est aussi la gestion des agents de tout niveau quelles que soient leurs capacités physiques et intellectuelles.

Pour l'UNSA, la mise à l'écart des plus vulnérables n'est pas admissible. C'est regrettable et cela ne va pas dans le sens d'une confiance réciproque indispensable pour faire face aux défis qui nous attendent.

Pour simplifier, Madame la Présidente, votre Directeur des Ressources Humaines ne doit pas intervenir selon son humeur et en tenant compte uniquement de ses objectifs. L'UNSA vous rappellera l'historique et les usages car leurs oublis ne peuvent se faire au détriment de l'intérêt individuel et collectif des agents.

Les agents ne peuvent être tenus responsables de la politique d'iniquité modale des transports et de ses conséquences sur FRET SNCF, et cela il vous appartient de l'appréhender. L'UNSA ne conteste pas le travail, parfois difficile des EIM mais ce type de fonctionnement a déresponsabilisé les dirigeants responsables des restructurations.

Au final, un agent pour lequel l'EIM n'a pas trouvé de solution revient à FRET SNCF mais plus dans l'entité du manager qui a supprimé son emploi. Il n'est alors pas responsable de vous réfugier derrière le management par les DF de ces sujets. C'est à vous de prendre les responsabilités mais aussi de les assumer clairement.

L'UNSA déplore, condamne et ne peut admettre que des cheminots soient qualifiés de « **mercenaires** » lorsqu'il assure normalement leur service au bénéfice de la clientèle de FRET



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

SNCF. **Selon l'UNSA ces agissements sont irrespectueux des valeurs syndicales que nous défendons et indignes entre cheminots.** Nous tenons à le rappeler à toutes les organisations syndicales mais également à la Direction qui se doit d'agir pour le respect des salariés dont elle est responsable.

L'UNSA vous rappelle également que les Directions FRET n'ont pas le statut d'Etablissement, ce que vous nous rappelez au vu du statut de cette instance. En l'état, la politique de l'Etablissement, notamment sur ce sujet délicat des ressources humaines, vous appartient.

Nous ne pouvons donc admettre le discours de la langue de bois dans des domaines aussi sensible que le reclassement des salariés.

En conclusion, l'UNSA est prête à travailler dans tous les domaines avec la Direction de FRET SNCF mais **toujours dans l'intérêt et pour le bien être des salariés.** L'UNSA rappelle que ceux ci, notamment sur le terrain, sont dans la souffrance et l'incertitude depuis plusieurs années.

La Délégation UNSA au CE FRET

ENSEMBLE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE

Pas de fausses promesses...

pas de démagogie...

pas de polémique...

mais de l'information et défense des agents !



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org



COTISATIONS 2015

QUALIFICATION	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)
A/B - TA	89 €	58,74
C - TB1	93 €	61,38
D1 - TB2	100 €	66,00
D2 - TB3	110 €	72,60
E1	110 €	72,60
E2	126 €	83,16
F1	137 €	90,42
F2	155 €	102,30
G1	166 €	109,56
G2	182 €	120,12
H1	195 €	128,70
H2	214 €	141,24
CS	230 €	151,80
CONTRACTUELS		
Exécution	89 €	58,74
Maîtrise	110 €	72,60
Cadre	140 €	92,40
ALTERNANTS		
	44 €	29,04
RETRAITES		
	44 €	29,04
VEUVES/VEUFS		
	20 €	13,20

Si vous souhaitez adhérer,
renvoyez le bulletin ci-après à:
UNSA-Cheminots LORRAINE
Porte F - Gare de Metz

BULLETIN D'ADHESION

NOM.....
Prénom.....
Qualification..... Niveau.....
N° CP..... Grade.....
Adresse domiciliaire.....
.....
Etablissement.....
Téléphone service.....
Téléphone portable.....
Adresse mail.....@.....
 J'autorise l'UNSA-Cheminots à me faire parvenir
de la documentation sur ma boîte mail.
A.....le.....
Signature :

*Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois
(février, mai, août et novembre).*



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org